



**PRÉFET
DE LA SEINE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



SEINE-MARITIME
- LE DÉPARTEMENT -

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rouen, le 19 décembre 2023

SOUTIEN AUX STRUCTURES DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE À YVETOT

Aurélien Diouf, sous-préfet, Cécile Sineau-Patry, vice-présidente du Conseil départemental de la Seine-Maritime en charge de la transition écologique, de la ruralité, de l'agriculture et de l'alimentation, et les élus locaux étaient ce jour en visite auprès de trois structures engagées dans la lutte contre la précarité alimentaire dans le secteur d'Yvetot : le centre socioculturel Saint Exupéry d'Yvetot, l'épicerie sociale et solidaire ISA ainsi que les Restos du cœur.

Cette visite a été l'occasion de saluer le travail au quotidien des professionnels et des bénévoles et échanger sur les projets qui sont portés. Au regard d'un contexte toujours difficile pour les publics bénéficiaires de l'aide alimentaire, l'État a mobilisé des crédits exceptionnels afin de soutenir les associations locales et les grands réseaux de distribution alimentaire.

Le centre socioculturel Saint Exupéry et l'épicerie sociale et solidaire sont ainsi parties prenantes du projet « La Table solidaire », soutenu financièrement par le Fonds pour une aide alimentaire durable (FAAD), et qui proposera dès janvier 2024 à ses bénéficiaires des ateliers de cuisine, de la sensibilisation aux produits durables et un meilleur accès aux produits locaux, en lien avec les acteurs et producteurs du secteur. Ce projet fait partie des 4 projets soutenus par le FAAD, à hauteur de 460 000€ déployés sur 3 ans. Le réseau des Restos du cœur a quant à lui bénéficié d'un soutien financier complémentaire en fin d'année 2023 à hauteur de 48 727€, notamment pour lui permettre d'acheter davantage de denrées alimentaires.

La lutte contre la précarité alimentaire est une politique publique co-pilotée par l'État et le Conseil départemental, en partenariat avec l'ensemble des acteurs, collectivités et opérateurs du territoire engagés dans la stratégie départementale de lutte contre la précarité alimentaire en Seine-Maritime.

L'État et le Conseil départemental de la Seine-Maritime réaffirment ainsi leur plein engagement au profit des publics les plus vulnérables, au renforcement de la couverture territoriale de distribution de l'aide alimentaire et en faveur de la dynamique de réinsertion sociale et professionnelle des bénéficiaires.

**Cabinet du préfet
Service régional et départemental
de la communication interministérielle**

Tél : 02 32 76 50 14
Mél : pref-communication@seine-maritime.gouv.fr

7, place de la Madeleine
76036 ROUEN Cedex